

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ACCOMPAGNANT LE BUDGET PRIMITIF 2021

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* » doit être « *jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

1. Éléments de contexte

Les principales mesures prévues par le projet de Loi de Finances 2021, le contexte International, national et local ont été détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires 2021, disponible sur le site internet de la commune d'Evron après son adoption.

Comme les années précédentes, ce budget ne prend pas en compte la reprise des résultats antérieurs et intervient avant la notification des bases de fiscalité et des montants de DGF. Aussi, un budget supplémentaire sera nécessaire après le vote du compte administratif de 2020 et la réception des notifications de l'état.

2. Priorités du budget

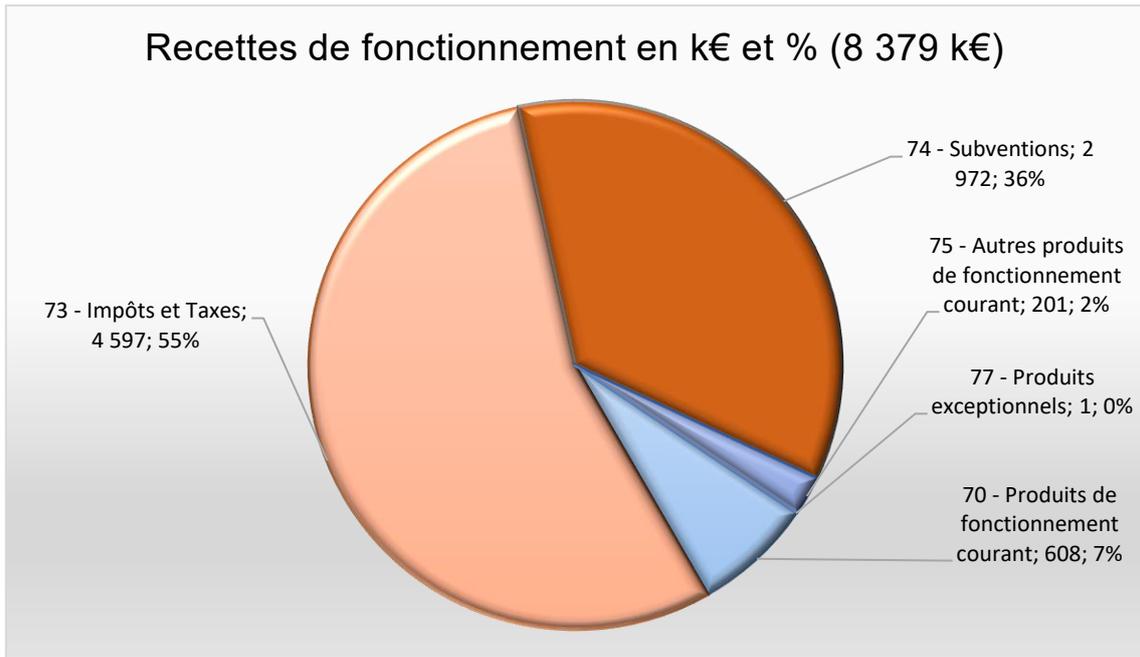
Tout comme en 2020, il s'agira de maintenir en 2021 un niveau d'investissement adapté aux capacités financières de la commune.

3. Éléments de construction du budget principal

➤ Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été inscrites selon les estimations calculées au plus juste par les services.

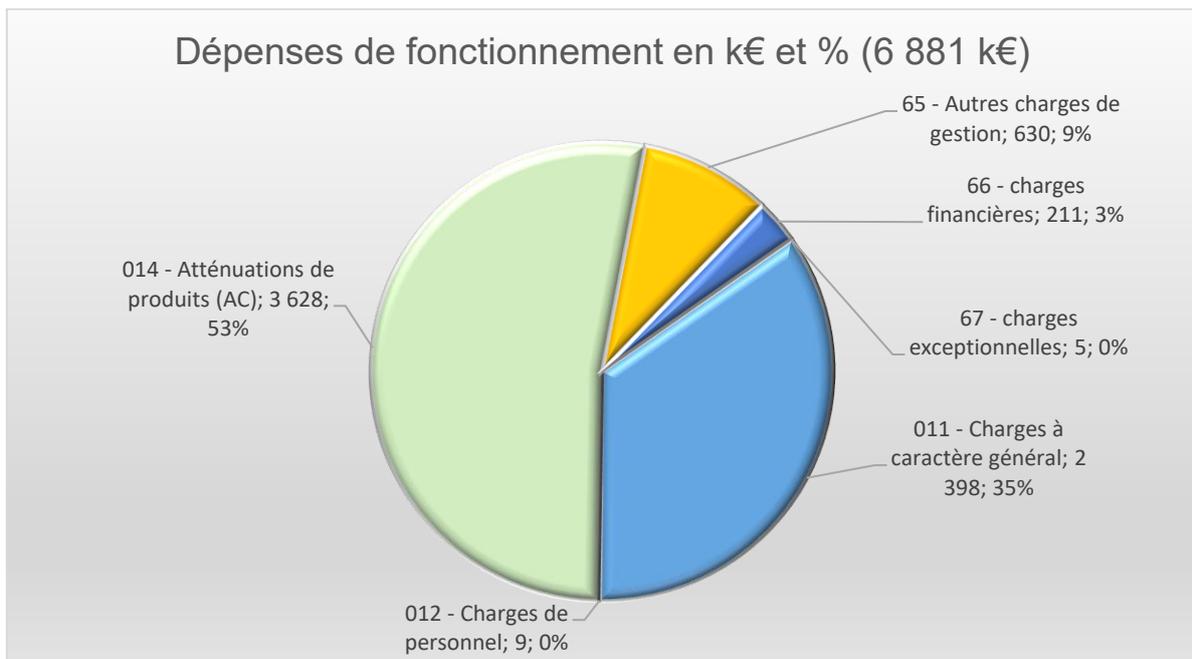
- produit fiscal : évolution des bases de Taxes Foncières + 1 % ; selon les orientations définies par le DOB, les taux de taxes foncières sont relevés de 2 points.
- fiscalité indirecte stable,
- poursuite de la baisse de 1/6^e de la DSC, concomitante à l'instauration d'une nouvelle DSC à l'échelle des Coëvrons.
- progression de la DGF au niveau de la DSR (bourg centre), assurée par la création de la commune nouvelle,
- stabilité du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) et de la répartition interne aux Coëvrons.
- revalorisation annuelle des tarifs des services à minima, voire nulle.



En dépenses de fonctionnement, le reversement de l'AC à la Communauté de Communes est le poste le plus élevé (3 628 k€), suite à la mutualisation des services à l'œuvre entre la CC des Coëvrans et la commune d'Evron qui représente à elle seule 4 722 k€. La masse salariale des services affectés au sein des services supports de la Communauté de communes des Coëvrans fait l'objet d'une répartition en fonction des critères fixés au schéma de mutualisation (clés de répartition). Cette masse salariale est augmentée du coût des charges indirectes.

Les charges générales (011) sont estimées par les services selon les réalisations des années passées, le maintien à niveau des équipements, les contraintes réglementaires, les besoins pour mener à bien les politiques publiques. Ces charges progressent globalement de 0,8 %.

Les enveloppes de subventions sont reconduites aux mêmes montants que 2019 et seront distribuées sur avis des commissions adéquates.



L'activité des services est déclinée tant en dépenses qu'en recettes, selon la présentation définie au ROB, soit selon un système de gestion interne articulant le budget autour d'une lecture beaucoup plus politique que technique.

Concrètement, chaque axe politique prioritaire du Projet de mandat se décline autour d'une ou plusieurs missions ou politiques publiques incluant elles-mêmes un ou plusieurs programmes liés à ces mêmes politiques. Ces derniers intègrent ensuite un nombre plus ou moins important d'actions pilotées par un ou plusieurs services. Au final, l'articulation est la suivante :

Mission (ou politique publique) → Programme → Action

Cette nouvelle segmentation de l'action communautaire délivre ainsi une lecture plus aisée et transparente des budgets tout en facilitant la mesure et l'analyse des mouvements entre exercices et ce, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Cette transformation d'ampleur a également été mise à profit pour doter la collectivité de projets pluriannuels (appelés PAP) bénéficiant d'un certain nombre d'indicateurs afin de mesurer les effets des mesures prises.

In fine, l'ensemble de ce nouveau système de gestion doit donc permettre un meilleur pilotage des politiques publiques, ce dernier étant mesurable : on parle alors de « pilotage des politiques publiques par la performance » ou, de manière abrégée, de **5P**.

Au titre du BP 2021, l'activité des services se décline ainsi qu'il suit, en k€ :

code	Missions	DEPENSES		RECETTES			NET
		014-012 - Personnel	011 - charges générales	70 - Produits des services	74 - Subventions	75 - Autres produits	A CHARGE
A	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21	16	39			-2
C	PATRIMOINE TECHNIQUE	1 373	1 145			200	2 318
D	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	14	9				23
E	RAYONNEMENT PATRIMONIAL	36	141	18	14		145
F	RAYONNEMENT CULTUREL	5	35	6			34
G	DEVELOPPEMENT SPORTIF	130	245		39	0	336
J	SOLIDARITES TERRITORIALES	956	160	167	370		579
K	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	77	17			0	94
M	PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	119	20				138
N	GOUVERNANCE	88	26				114
O	SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	484	103				586
P	EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	88	27				115
Q	ELUS LOCAUX	27					27
R	BLOC SCOLAIRE	942	390	348	50		934
S	PROXIMITES	328	51	30	10		339
Z	NON VENTILÉ	35	14				48
	TOTAUX	4 723	2 398	608	484	201	5 829

Soit pour 100 € dépensés :



➤ **Section d'investissement**

Les crédits de paiement de 2021 en investissement, pour la plupart présentés par opérations, sont prévus selon la répartition suivante, suivant la PPI et les AP/CP programmés. Le recours à l'emprunt, permettant l'équilibre du budget sera corrigé des résultats lors du budget supplémentaire :

PROGRAMMES	OPERATIONS	MONTANT EN €	SUBVENTIONS OU CESSIONS EN €
A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	317 - ACQUISITION BATIMENT COMMERCIAL	20 000	
Total A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		20 000	
C - PATRIMOINE TECHNIQUE	255 - BATIMENTS COMMUNAUX	263 800	
	257 - MATERIEL	160 635	
	296 - VOIRIE 2015-2020		21 000
	296-21-24 - VOIRIE 2021-2024	255 000	
	304 - AMENAGEMENT TERRAINS POUR CONTENEURS	150 000	
	309 - TRAVAUX BD FOCH ET ROUTE DE LAVAL	803 000	
	313 - AMENAGEMENT UT EVRON	450 000	
	321 - AIRE DE JEUX	171 000	
Total C - PATRIMOINE TECHNIQUE		2 253 435	21 000
E - RAYONNEMENT PATRIMONIAL	168 - BASILIQUE	20 000	
	257 - MATERIEL	22 600	
	325 - MEDIATION	17 000	
Total E - RAYONNEMENT PATRIMONIAL		59 600	
G - DEVELOPPEMENT SPORTIF	255 - BATIMENTS COMMUNAUX	29 000	
	257 - MATERIEL	19 950	
	310 - TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE	960 000	280 000
	315 - CONSTRUC SALLE HALTEROPHILIE	600 000	
	322 - TERRAIN DE FOOT CHATRES	100 000	
Total G - DEVELOPPEMENT SPORTIF		1 708 950	280 000
J - SOLIDARITES TERRITORIALES	255 - BATIMENTS COMMUNAUX	21 200	
	257 - MATERIEL	5 062	
	323 - MAM ST CHRISTOPHE	200 000	
Total J - SOLIDARITES TERRITORIALES		226 262	
K - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	316 - ZONE VERTE 2	100 000	
	320 - ZAC GARE EVRON	120 000	
Total K - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		220 000	
L - DEVELOPPEMENT LOCAL	-	20 000	
Total L - DEVELOPPEMENT LOCAL		20 000	
M - PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	-	50 000	
Total M - PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERFORMANCE		50 000	
N - GOUVERNANCE	257 - MATERIEL	500	
Total N - GOUVERNANCE		500	
O - SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	257 - MATERIEL	2 000	
	264 - PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHON	85 000	
	297 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE VIDEOPROTECTIOI	40 000	
Total O - SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTORIELLES		127 000	
P - EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	257 - MATERIEL	500	
	319 - REFONTE SITE INTERNET	40 000	
Total P - EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL		40 500	
R - BLOC SCOLAIRE	255 - BATIMENTS COMMUNAUX	31 000	
	257 - MATERIEL	73 928	
	324 - TRANSFERT DES ECOLES	50 000	
Total R - BLOC SCOLAIRE		154 928	
S - PROXIMITES	311 - AMENAGEMENT JARDIN DU SOUVENIRS	20 000	
Total S - PROXIMITES		20 000	
Z - NON VENTILABLE	-		391 000
Total Z - NON VENTILABLE			391 000
Total général		4 901 175	692 000

➤ Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- ▢ le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement)
- ▢ les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA,...). Le plan de relance initié par le gouvernement laisse espérer l'obtention de subventions plus large qu'en 2020.
- ▢ l'amortissement des immobilisations,
- ▢ les cessions

4. Equilibre :

La section de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de 1 289 k€ et une épargne nette de 931 k€ constituant l'autofinancement de la section

d'investissement. Les opérations d'investissement inscrites nécessitent un recours à l'emprunt pour 2 419 k€. Ce montant sera réajusté au Budget Supplémentaire au moyen de l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

BUDGET GENERAL	BP 2021
70-Produits de fonctionnement courant	608 300
73-impôts et taxes	4 597 315
74-Dotations et participations	2 971 560
75 -Autres produits gestion courante	200 670
Produits courants	8 377 845
011 - Charges caractère général	2 398 170
012 - Charges personnel	9 380
014 -Atténuation produits	3 628 190
65 - Autres charges gestion courant	629 510
Charges courantes	6 665 250
Excédent brut courant (EBC)	1 712 595
Produits exceptionnels (hors cessions)	1 310
Charges exceptionnelles	5 200
Epargne de gestion (EG)	1 708 705
Charges financières	211 000
Produits financiers	
Epargne Brute (EB)	1 497 705
Remboursement capital des emprunts	357 460
Epargne nette (EN)	1 140 245
Fonds de Concours (204)	20 000
Investissement (20-21-23)	4 881 175
Autres dépenses d'investissement	500
Total dépenses d'investissement	4 901 675
FCTVA	649 000
Subventions	692 000
Cessions	
Autres recettes d'investissement	500
Total Recettes d'investissement	1 341 500
Emprunt	2 419 930

5. Les budgets annexes :

- 1) Trésorerie : les loyers perçus couvrent la quasi-totalité du montant de l'emprunt, une subvention du budget principal vient compléter le financement du budget pour 1 300 €
- 2) Lotissement des Serres : seuls les mouvements relatifs à la constatation des stocks sont inscrits à ce budget.
- 3) Lotissement Haut Coteau : des ventes sont prévues pour 20 k€, et des travaux complémentaires pour 100 k€
- 4) Lotissement des Orchidées : des ventes sont prévues pour 35 k€
- 5) Lotissement Allée du Camp : Les travaux se poursuivront dans ce lotissement, créé en 2020, pour un montant de 220 k€, financés par emprunt en attente de sa commercialisation.

- 6) Gendarmerie : Pour ce budget annexe, des frais d'études sont prévus en 2021 pour 100 k€ € financés par emprunt. A terme, ce budget sera financé par les loyers perçus, complétés par une subvention du budget général si nécessaire.

6. Montants consolidés du budget principal et des budgets annexes

BUDGETS	SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL EVRON	fonctionnement	8 452 460	8 452 460
	investissement	5 337 440	5 337 440
Total BUDGET PRINCIPAL EVRON		13 789 900	13 789 900
TRESORERIE	fonctionnement	27 500	27 500
	investissement	20 000	20 000
Total TRESORERIE		47 500	47 500
LE HAUT COTEAU	fonctionnement	230 010	230 010
	investissement	210 000	210 000
Total LE HAUT COTEAU		440 010	440 010
LOTISSEMENT DES SERRES	fonctionnement	73 000	73 000
	investissement	73 000	73 000
Total LOTISSEMENT DES SERRES		146 000	146 000
LOTISSEMENT DES ORCHIDEES	fonctionnement	328 910	328 910
	investissement	318 900	318 900
Total -LOTISSEMENT DES ORCHIDEES		647 810	647 810
LOTISSEMENT ALLEE DU CAMP	fonctionnement	220 010	220 010
	investissement	220 000	220 000
Total LOTISSEMENT ALLEE DU CAMP		440 010	440 010
GENDARMERIE	fonctionnement	10	10
	investissement	100 000	100 000
Total GENDARMERIE		100 010	100 010
TOTAL DES BUDGETS		15 611 240	15 611 240